



Auteurs :  
Groupe "Prospective et connaissance territoriales" de Régions de France

## IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA CRISE SUR LES RÉGIONS ET LEURS TERRITOIRES

Analyse de l'évolution de l'emploi privé (hors agriculture) à fin décembre 2020

### Principaux enseignements :

1. Entre fin décembre 2019 et fin décembre 2020, **l'emploi privé a subi une baisse de 310.660 emplois** (soit, - 1,65%) ;
2. A l'échelle des **17 Régions pour lesquelles on dispose de données, seules trois d'entre elles échappent à la baisse** au global sur l'année : la Réunion (+2,23%), la Guyane (+0,68%) et la Corse (+0,67%) ;
3. **A l'échelle des zones d'emploi**, les variations sont de plus grande ampleur, même si **la dynamique est très majoritairement négative** (sur les 321 zones d'emploi de France, 267 connaissent une évolution négative et 54 une évolution positive) ;
4. **A l'échelle des secteurs d'activité**, sur les 81 secteurs renseignés, seuls 20 d'entre eux ont connu des taux positifs. **Quatre secteurs concentrent plus de 50% des pertes** : la restauration, l'hébergement, l'intérim et les activités sportives, récréatives et de loisirs ;
5. A l'échelle régionale comme à l'échelle des zones d'emploi, **le choc macroéconomique affecte la quasi-totalité des territoires**. On observe cependant des différences liées à des effets de spécialisation, mais surtout à des effets dits « locaux » ;
6. **Dans la majorité des cas, les effets locaux sont positifs**, et compensent donc en partie, mais en partie seulement, la dynamique macroéconomique négative ;
7. **Au final, l'impact de cette crise** est relativement différencié selon les secteurs, les Régions et les zones d'emploi, et **a peu de points communs avec le choc subi en 2008-2009**.

L'objectif de ce document est d'analyser **l'impact économique de la crise** actuelle à une échelle infranationale et infrarégionale, en apportant de premiers éléments de réponse aux **questions suivantes** :

- Quelles Régions ont le plus subi l'impact de la crise ?
- Quelles zones d'emplois ?
- Quels secteurs ?
- Les territoires qui ont le plus subi l'impact de la crise sont-ils ceux dont la situation de l'emploi était déjà fragile avant cette crise, sur court ou moyen terme ?
- Dans quelle mesure la situation relative des territoires s'explique-t-elle par des effets de spécialisation (positionnement sur des secteurs plus affectés par la crise) ou, à l'inverse, par des effets dits « locaux » ?

Si l'intérêt de ces questions nous semble indéniable, y répondre n'est pas si facile : nous sommes en effet limités par les données disponibles à ce jour, encore plus si l'on veut raisonner à une échelle géographique fine.

A l'heure actuelle, l'un des jeux de données qui apparaît comme le plus intéressant est celui proposé par l'**Urssaf**, qui nous renseigne sur l'emploi salarié privé hors agriculture, par trimestre, Région et zones d'emploi<sup>1</sup>, avec certaines données par secteur, jusqu'à fin décembre 2020<sup>2</sup>.

Ces données présentent certaines limites : elles ne couvrent pas l'ensemble des activités, mais seulement le sous-ensemble des activités privées hors agriculture. Par ailleurs, si l'on dispose d'un détail sectoriel à l'échelle des Régions mais par secteurs relativement agrégés (28 secteurs), ce n'est pas encore le cas au niveau zones d'emploi.

Une autre limite essentielle tient aux mesures prises par la puissance publique : dans de nombreux secteurs, l'impact de la crise sur l'emploi a été très fortement amorti, notamment par la prise en charge par l'État d'une partie du coût du chômage partiel.

Il convient donc d'en tenir compte dans l'interprétation des résultats.

D'autres notes permettront d'actualiser les analyses menées dans ce document et de les étendre en mobilisant des jeux de données plus larges, non encore disponibles.

### Un choc violent à l'échelle nationale, différencié selon les territoires et les secteurs

Entre fin décembre 2019 et fin décembre 2020, l'**emploi privé (hors agriculture) a subi une baisse de 310 660 emplois**, soit un rythme trimestriel moyen de -0,42%, ou encore un rythme sur l'ensemble de la période de -1,65%.

Depuis que les données sont disponibles (début 1998), le seul moment où l'on a assisté à une baisse d'une telle ampleur est la période de la crise 2008-2009, au cours de laquelle l'emploi privé hors agriculture a baissé pendant six semestres consécutifs, à un rythme trimestriel moyen un peu inférieur (0,54%).

L'analyse détaillée des données 2020 montre que le choc a été très violent aux deux premiers trimestres (baisse trimestrielle moyenne de l'emploi de 1,65%, trois fois plus violente qu'en 2008-2009), heureusement atténuée par une reprise forte au cours de l'été (+1,88%), puis une rechute de moins grande ampleur au quatrième trimestre (-0,19%).

1. Les zones d'emploi sont un zonage d'étude qui s'appuie sur les mobilités domicile-travail. Les données dont nous disposons reposent sur le zonage défini en 2010 (il a été actualisé en 2020, mais l'Urssaf ne propose pas encore les données sur ce nouveau zonage). On dénombre 321 zones d'emploi France entière dont 304 en France métropolitaine.

2. En complément, il serait possible d'analyser les masses salariales plutôt que l'emploi, ou bien d'utiliser d'autres jeux de données. Pôle Emploi propose par exemple des données intéressantes sur les demandes d'emploi, qui présentent aussi des limites (toutes les demandes d'emploi ne passent pas par cet organisme par exemple). Nous avons fait le choix de nous concentrer ici sur les données emploi de l'Urssaf. Les données Insee, à une échelle géographique et sectorielle fine, ne sont pas disponibles pour la période de crise.

**Tableau 1 : Évolution de l'emploi salarié privé hors agriculture à l'échelle des Régions**

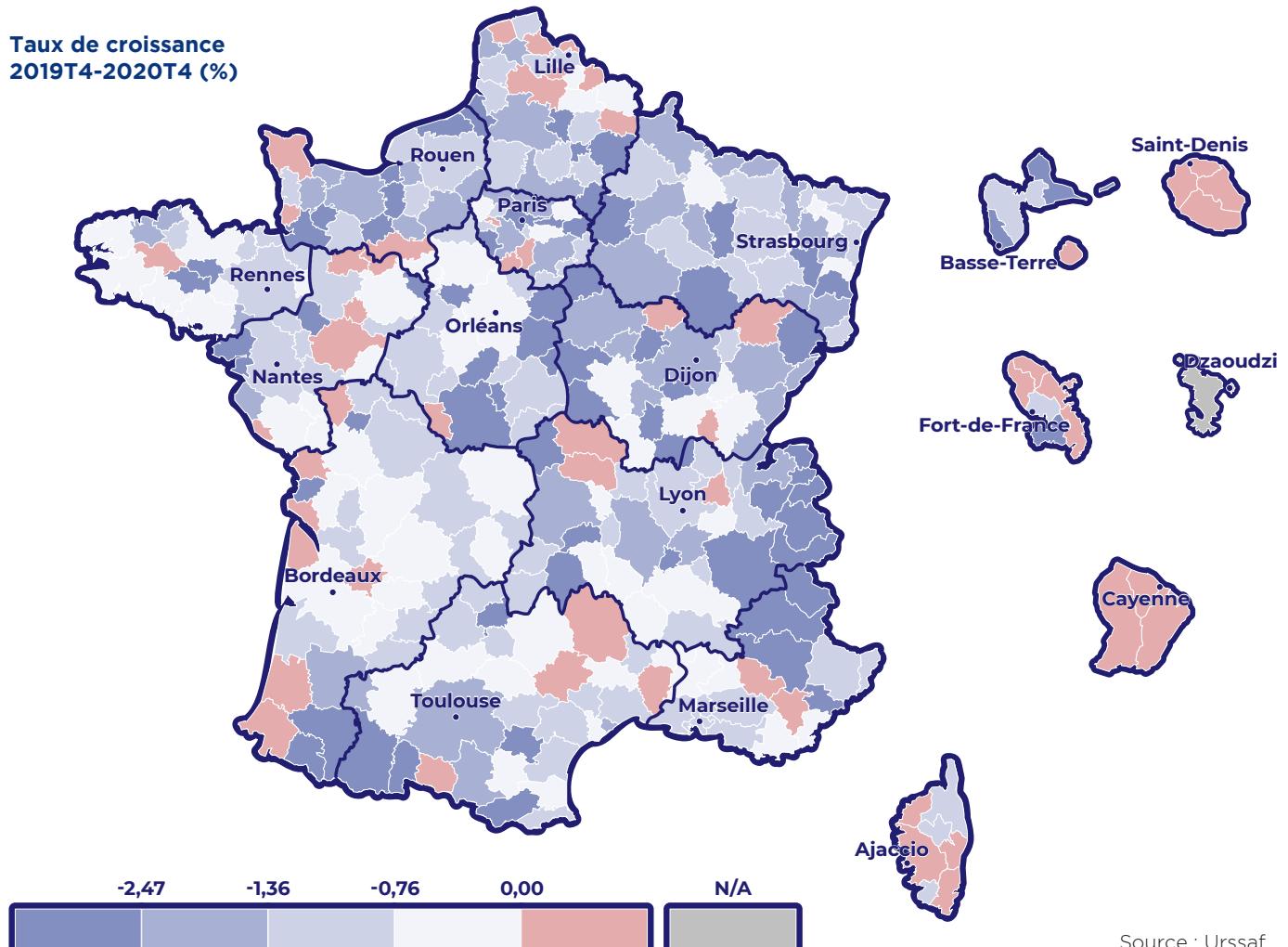
RÉGIONS	EFFECTIFS		EVOLUTION	
	2019T4	2020T4	Variation	Taux
Auvergne-Rhône-Alpes	2 328 995	2 270 848	-58 147	-2,50%
Bourgogne-Franche-Comté	679 097	665 605	-13 492	-1,99%
Bretagne	843 279	836 215	-7 064	-0,84%
Centre-Val de Loire	636 102	626 573	-9 529	-1,50%
Corse	84 344	84 908	564	0,67%
Grand Est	1 383 988	1 361 961	-22 027	-1,59%
Guadeloupe	77 058	76 207	-851	-1,10%
Guyane	34 444	34 679	235	0,68%
Hauts-de-France	1 463 346	1 454 376	-8 970	-0,61%
Île-de-France	4 868 033	4 749 353	-118 680	-2,44%
La Réunion	160 889	164 471	3 582	2,23%
Martinique	76 882	76 117	-765	-1,00%
Normandie	831 088	819 024	-12 064	-1,45%
Nouvelle-Aquitaine	1 461 584	1 449 330	-12 254	-0,84%
Occitanie	1 431 800	1 410 808	-20 992	-1,47%
Pays de la Loire	1 090 731	1 080 668	-10 063	-0,92%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 375 003	1 354 855	-20 148	-1,47%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>18 826 663</b>	<b>18 515 998</b>	<b>-310 665</b>	<b>-1,65%</b>

Source : Urssaf

A l'échelle des Régions (cf. le Tableau 1), trois échappent à la baisse au global sur l'année : la Réunion (+2,23%), la Guyane (+0,68%) et la Corse (+0,67%). Les quatorze autres Régions subissent une baisse, qui varie dans un rapport d'environ 4 pour 1, entre les Hauts-de-France (-0,61%) et Auvergne-Rhône-Alpes (-2,50%).

A l'échelle des zones d'emploi, les variations sont de plus grande ampleur, même si la dynamique est très majoritairement négative : sur les 321 zones d'emploi de France, 267 connaissent une évolution négative et 54 une évolution positive. Les zones où les taux sont les plus forts sont la Réunion (+4,19%), le Blanc (+3,82%) et Versailles (+3,54%). Les zones les plus affectées sont la Tarentaise (-31,97%), Briançon (-23,71%) et Mont-Blanc (-19,32%).

## Carte 1 : Évolution de l'emploi salarié privé hors agriculture à l'échelle des zones d'emploi



A l'échelle des secteurs d'activité, le choc n'a pas été neutre, non plus. Au niveau le plus fin disponible (décomposition de l'emploi selon la nomenclature A88 France entière), sur les 81 secteurs renseignés, on constate que 20 ont connu des taux positifs sur l'ensemble de la période (contribuant à une hausse d'environ 74 000 emplois) et 61 des taux négatifs (baisse de 385 000 emplois environ pour ce sous-ensemble de secteurs en baisse).

Les secteurs relativement épargnés sont les activités vétérinaires (+5,55%), les services d'information (+2,64%) et les travaux de construction spécialisée (+2,30%).

Les secteurs les plus touchés sont les activités créatives, artistiques et de spectacle (-18,04%), l'hébergement (-16,49%), les agences de voyage (-13,64%) et les activités sportives, récréatives et de loisirs (-11,65%).

Si l'on raisonne non plus en taux mais en contribution à la baisse de l'emploi, pour tenir compte du poids plus ou moins important des secteurs dans l'économie, on constate que quatre secteurs concentrent plus de 50% des pertes : la restauration (22,74% de l'ensemble des baisses), l'hébergement (avec une contribution de 11,18%), l'intérim (10,89%) et les activités sportives, récréatives et de loisirs (5,75%).

S'agissant des secteurs en hausse, trois secteurs sur les vingt dont les effectifs augmentent contribuent à plus de 70% de la hausse : les travaux de construction spécialisés (39,92% de la hausse), les activités pour la santé humaine (18,18%) et l'hébergement social et médico-social (12,97%).

## Des effets « locaux » plutôt que des effets de spécialisation

Le taux de croissance de chaque Région et de chaque zone d'emploi peut être décomposé en trois effets :

- 1. Un effet national** : le choc subi est un choc macroéconomique, d'ampleur mondiale, qui affecte tous les territoires ;
- 2. Un effet de spécialisation** : au-delà de l'effet macroéconomique, des territoires peuvent souffrir plus que d'autres parce qu'ils sont plus spécialisés

sur les secteurs qui souffrent le plus et/ou moins spécialisés que d'autres sur les secteurs qui souffrent moins ;

- 3. Un effet dit « local »**, qui est en fait la composante du taux de croissance qui n'est expliqué ni par l'effet macroéconomique, ni par l'effet de spécialisation<sup>3</sup>.

A l'échelle régionale, le premier résultat est que le choc macroéconomique (-1,65% sur la période) pèse fortement sur toutes les Régions, à l'exception de trois Régions très atypiques : la Réunion, la Guyane et la Corse.

**Tableau 2 : Analyse structurelle à l'échelle des Régions françaises**

RÉGIONS	Taux de croissance moyen de l'emploi à l'échelle nationale	Effet national (1)	Effet de spécialisation (2)	Effet local (3)	Taux de croissance de l'emploi régional
	croissance régionale				(4)=(1)+(2)+(3)
Auvergne-Rhône-Alpes	-1,65%	-0,04%	-0,80%	-2,50%	
Bourgogne-Franche-Comté	-1,65%	-0,05%	-0,28%	-1,99%	
Bretagne	-1,65%	0,10%	0,71%	-0,84%	
Centre-Val de Loire	-1,65%	0,04%	0,11%	-1,50%	
Corse	-1,65%	-0,37%	2,69%	0,67%	
Grand Est	-1,65%	0,03%	0,03%	-1,59%	
Guadeloupe	-1,65%	0,18%	0,37%	-1,10%	
Guyane	-1,65%	0,24%	2,10%	0,68%	
Hauts-de-France	-1,65%	0,13%	0,91%	-0,61%	
Île-de-France	-1,65%	-0,06%	-0,73%	-2,44%	
La Réunion	-1,65%	0,30%	3,57%	2,23%	
Martinique	-1,65%	0,03%	0,63%	-1,00%	
Normandie	-1,65%	0,07%	0,13%	-1,45%	
Nouvelle-Aquitaine	-1,65%	0,02%	0,79%	-0,84%	
Occitanie	-1,65%	0,06%	0,12%	-1,47%	
Pays de la Loire	-1,65%	0,03%	0,70%	-0,92%	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-1,65%	-0,12%	0,31%	-1,47%	

Source : Urssaf. Période couverte : 2019T4-2020T4

3. A ce titre, le terme le plus juste est celui d'effet « résiduel », d'où le nom de la méthode de décomposition mobilisée ici, qualifiée d'analyse structurelle-résiduelle.

Le deuxième constat important est que, dans la totalité des Régions, les effets locaux dominent en valeur absolue les effets de spécialisation, qui sont particulièrement faibles.

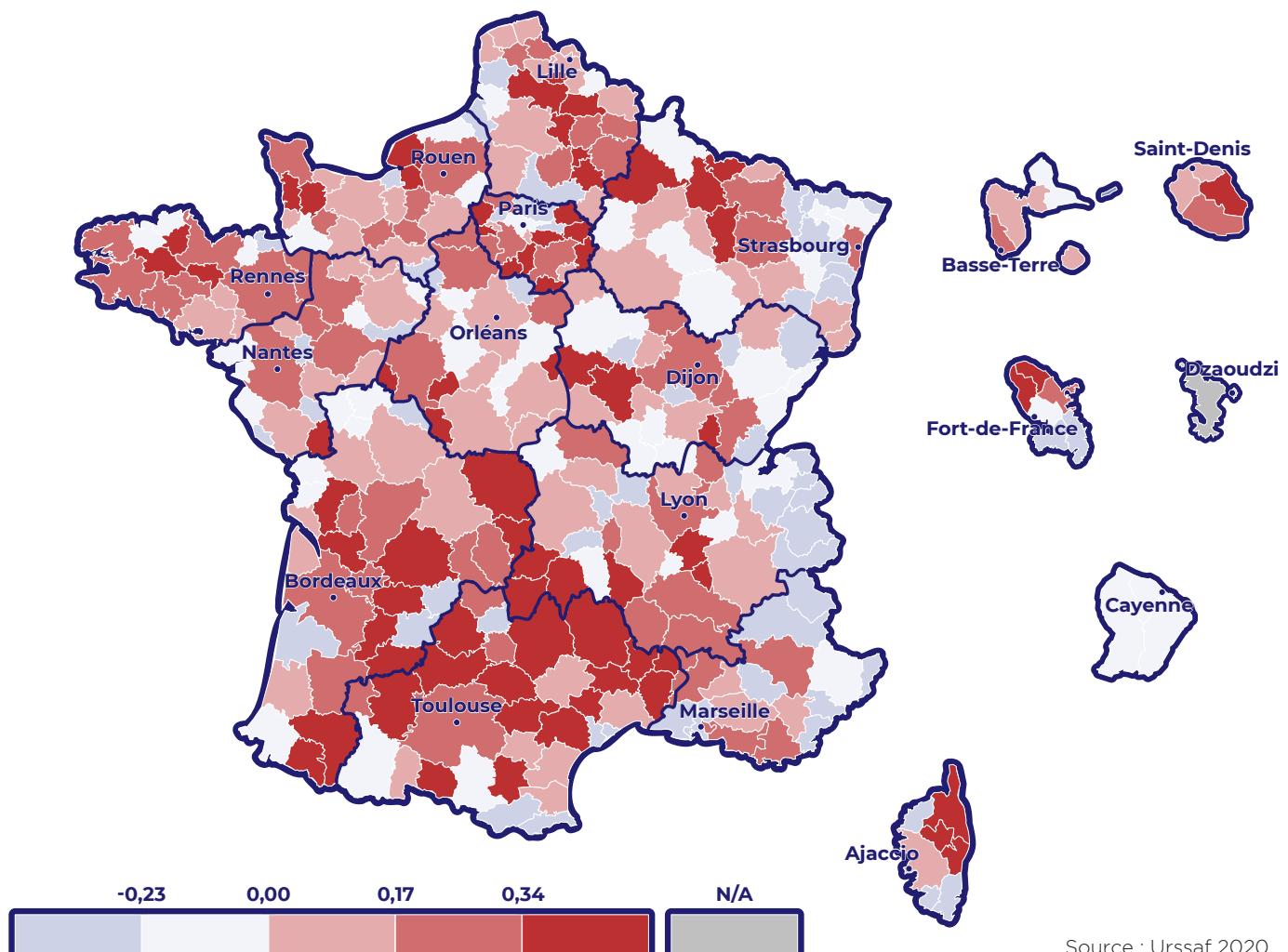
Le troisième résultat est que, dans la majorité des cas, les effets locaux sont positifs, et compensent donc en partie, mais en partie seulement, la dynamique macroéconomique négative.

Trois Régions font cependant exception : Auvergne-Rhône-Alpes, l'Île-de-France et Bourgogne-Franche-Comté dont les effets locaux sont négatifs.

S'agissant des effets de spécialisation, cinq Régions présentent des taux négatifs, les trois citées juste avant, qui cumulent donc effets de spécialisation et effets locaux négatifs, et deux autres Régions : Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse.

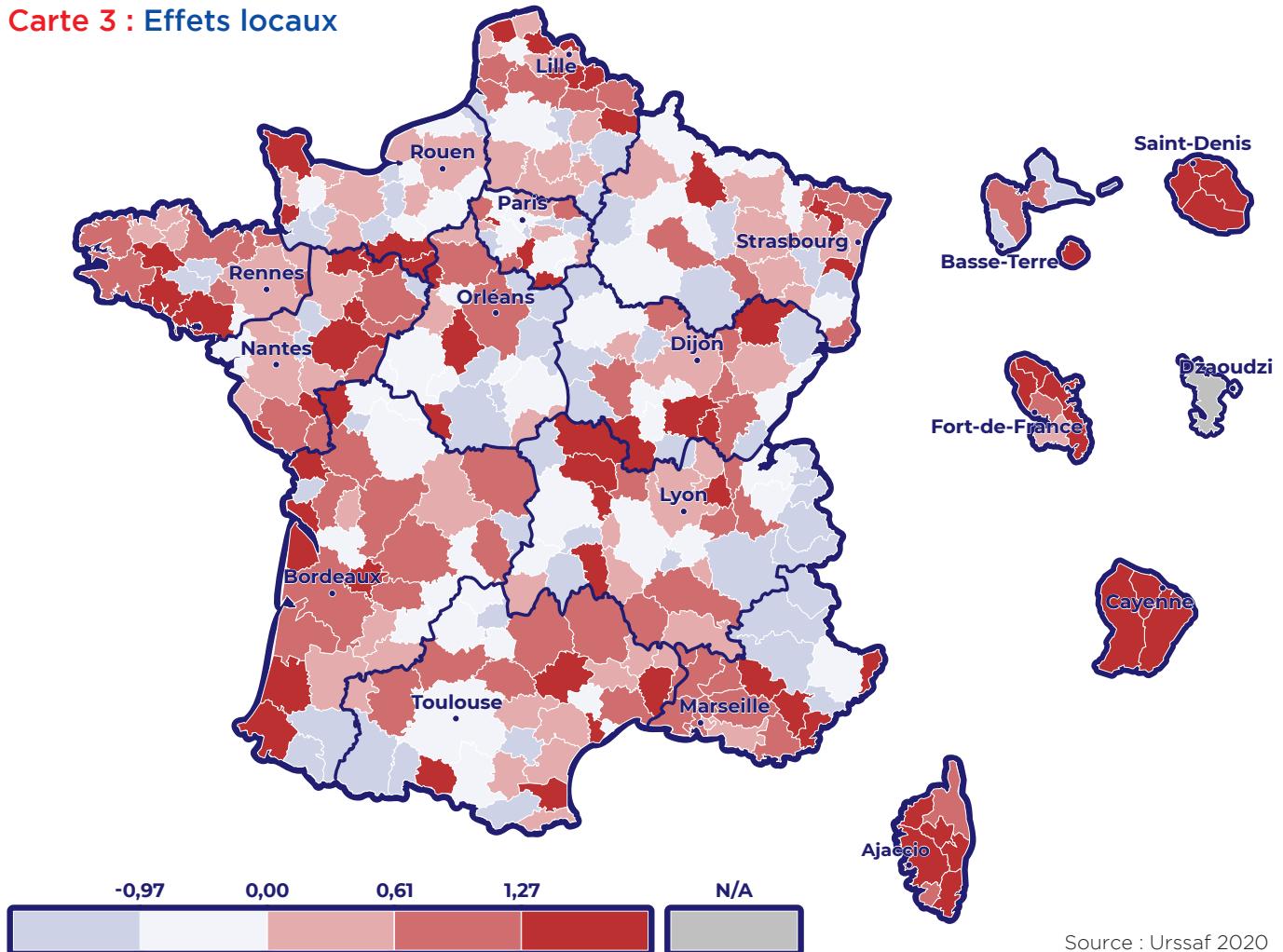
Dans ces deux Régions, le poids des services marchands, et en particulier de ceux qui ont le plus souffert pendant la crise comme le secteur de l'hôtellerie-restauration explique ce résultat.

## Carte 2 : Effets de spécialisation



Source : Urssaf 2020

### Carte 3 : Effets locaux



Source : Urssaf 2020

A l'échelle des zones d'emploi, les résultats sont globalement convergents.

La dispersion des taux de croissance est évidemment beaucoup plus forte qu'à l'échelle des Régions (puisque leurs tailles lisent les contrastes), mais l'effet national reste prédominant pour 72% des zones<sup>4</sup>.

De même, on constate que pour 83% des zones d'emploi, les effets locaux dominent les effets de spécialisation en valeur absolue, comme c'est le cas à l'échelle des Régions.

S'agissant du troisième constat dressé à l'échelle régionale (effets locaux positifs qui compensent la dynamique macroéconomique négative) il est moins marqué à l'échelle des zones d'emploi, puisque « seulement » 63% bénéficient d'un effet local positif.

S'agissant des effets de spécialisation, ils sont positifs pour 66% des zones.

L'importance des effets locaux, et, symétriquement, la faiblesse des effets de spécialisation, pourraient s'expliquer par le fait que le choc actuel a touché prioritairement des activités dites présentielles, réparties sur l'ensemble des territoires, et qui donnent lieu à des spécialisations moins marquées.

Au sein de chaque territoire, on observe cependant qu'à poids identiques ou proches, les activités subissent des dynamiques variées.

A ceci s'ajoute le fait que d'autres secteurs à spécialisation plus marquée (on peut penser par exemple au secteur de l'aéronautique) n'ont pas subi de baisse importante des effectifs, en raison des mesures prises par la puissance publique, notamment en termes de chômage partiel. Comme indiqué en introduction, l'impact de la crise ne se fait donc pas sentir dans l'évolution des effectifs.

4. Pour 230 zones d'emploi sur 321, soit 72%, le taux de croissance national est supérieur en valeur absolue à la somme des effets de spécialisation et des effets locaux.

## Focus sur le « secteur » de l'intérim

L'intérim est un « secteur » particulier, à double titre :

- il est utilisé en fait par tout un ensemble de secteurs d'activité, donc les effectifs comptabilisés en leur sein peuvent ne pas baisser en cas de crise, mais qui peuvent baisser sur la partie intérim ;
- c'est le « secteur » qui, en cas de choc, à la hausse ou à la baisse, est traditionnellement le premier affecté.

Sur ce dernier point, il s'avère ainsi qu'au premier semestre 2020, son taux de croissance était le plus fortement négatif (-14,4%) et qu'il concentrerait près d'un tiers des baisses d'emploi.

Au trimestre de l'été, période de forte reprise, c'est lui qui est reparti le plus fortement à la hausse (+22,8%).

Sur l'ensemble de l'année 2020, comme nous l'avons dit, il reste un des secteurs qui a le plus contribué à la baisse (contribution d'environ 11% des baisses d'emploi).

Analyser plus en détail les secteurs utilisateurs de personnes intérimaires est donc essentiel<sup>5</sup>.

Le taux de recours à l'intérim varie fortement entre secteurs d'activité.

Fin 2019, et à l'échelle des 12 Régions renseignées, 4 des 38 secteurs rassemblaient 51% des intérimaires :

- La construction (19,7%) ;
- Le secteur « transport et entreposage » (13,4%) ;
- Les activités de service administratif et de soutien (10,5%) ;
- Le secteur « Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » (7,4%).

Sur l'ensemble de l'année 2020, 31 de ces 38 secteurs ont été orientés à la baisse, comptabilisant au total 68 642 emplois intérimaires détruits, et 7 ont été orientés à la hausse (+ 16 456 emplois), soit au final, pour les 12 Régions, un recul de l'emploi intérimaire de 52 187 emplois.

Quatre secteurs, de nouveau, concentrent plus de 50% de la baisse (50,8% exactement) :

- La fabrication de matériel de transport (qui représente 15,5% de la baisse totale de l'emploi intérimaire) ;
- La construction (14,5%) ;
- L'hébergement et restauration (14,3%) ;
- La « Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » (6,4%).

On notera que le secteur de la fabrication de matériel de transport, qui ne pesait que 5% des effectifs intérimaires fin 2019, concentre 15,5% des baisses, soit un rapport de 3 pour 1 environ.

De même, le secteur « hébergement et restauration », qui ne pesait que 1,9% des effectifs intérimaires, concentre 14,3% des baisses, soit un rapport de plus de 7 pour 1.

Pour les deux autres secteurs (construction et fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac), leur contribution à la baisse de l'emploi intérimaire est proportionnelle au poids que l'emploi intérimaire occupe dans la structure de l'emploi de ces secteurs.

5. Ce que nous avons pu faire en exploitant des données complémentaires disponibles en A 38 sur 12 des 13 Régions de France métropolitaine. L'Urssaf ne fournit pas de données détaillées sur ce point. Nous nous sommes donc rapprochés des Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dirccete) de chaque Région pour les obtenir. Nous remercions vivement la Dirccete de Normandie, qui nous a fourni les données pour 11 des 12 Régions de France métropolitaine (hors Corse) selon la nomenclature en A38, pour l'ensemble de l'année 2020. Les chiffres sur l'évolution globale de l'intérim selon les deux sources ne sont pas exactement les mêmes (notamment : les données Dirccete sont mensuelles, elles sont en emplois équivalent temps plein, et comprennent l'agriculture, pas les données Urssaf). Les évolutions sont cependant similaires : le coefficient de corrélation entre les taux de croissance des deux sources est de 0,91.

**Tableau 3 : Secteurs d'activité les plus contributeurs à la baisse des effectifs intérimaires par Région**

RÉGIONS	ÉVOLUTION GLOBALE		SECTEUR UTILISATEUR DE L'INTÉRIM LE PLUS EN BAISSE		contribution à la baisse des secteurs baissiers
	de l'intérim tous secteurs	des secteurs de l'intérim en baisse	secteur	variation	
Auvergne-Rhône-Alpes	-5 380	-9 107	Construction	-1 659	18%
Bourgogne-Franche-Comté	-3 059	-4 204	Fabrication de matériels de transport	-1 682	40%
Bretagne	-2 411	-4 054	Fabrication de matériels de transport	-1 128	28%
Centre-Val de Loire	-1 082	-3 418	Fabrication de matériels de transport	-616	18%
Grand Est	-2 822	-5 411	Fabrication de matériels de transport	-1 270	23%
Hauts-de-France	747	-4 621	Construction	-1 197	26%
Île-de-France	-13 310	-20 056	Activités de services admin. et de soutien	-5 341	27%
Normandie	-1 424	-2 689	Hébergement et restauration	-378	14%
Nouvelle-Aquitaine	-2 692	-5 965	Fabrication de matériels de transport	-1 142	19%
Occitanie	-5 752	-8 040	Construction	-2 056	26%
Pays de la Loire	-4 631	-6 472	Fabrication de matériels de transport	-1 815	28%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-721	-3 126	Construction	-958	31%
<b>TOTAL</b>	<b>-42 537</b>	<b>-77 162</b>	Sous-total des premiers secteurs en baisse	<b>-19 242</b>	<b>25%</b>

Dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la plus forte baisse de l'intérim a été enregistrée dans le secteur de la construction (- 1659 emplois), ce secteur a ainsi contribué à 18% de la baisse totale de l'emploi intérimaire dans cette Région.

Source : DIRECCTE Normandie

Si à l'échelle de l'ensemble de la France, l'intérim a contribué à 11% de la baisse des effectifs sur l'année 2020, cette proportion varie à l'échelle des Régions entre 4% (hausse des effectifs de l'intérim pour les Hauts-de-France, la seule des 12 Régions étudiées ici qui est dans ce cas) à +29% pour les Pays de la Loire.

Lorsqu'on se focalise ensuite, grâce au nouveau jeu de données, sur le sous-ensemble de l'intérim, on peut repérer pour chaque Région le secteur qui a le plus baissé, et mesurer sa contribution à la baisse totale de l'emploi intérimaire régional. (cf. Tableau 3).

On constate qu'en moyenne le secteur le plus en baisse concentre un quart du recul de l'emploi

intérimaire, mais cette proportion varie de 14% en Normandie à 40% en Bourgogne-Franche-Comté.

Le secteur le plus concerné est le secteur de la fabrication de matériel de transport (premier secteur le plus touché dans 6 des 12 Régions), suivi par la construction (pour 4 des 12 Régions).

Il s'avère au final que les deux secteurs de la fabrication des matériels de transport et de la construction, qui n'apparaissent pas parmi les secteurs les plus directement affectés lorsqu'on analyse les effectifs comptabilisés en leur sein, se retrouvent exposés à la crise de manière indirecte, via l'utilisation et l'évolution de leur main d'œuvre intérimaire.

## Des relations ténues entre trajectoires passées et trajectoires actuelles

Les Régions et les territoires infrarégionaux les plus affectés par la crise sont-ils ceux qui allaient déjà moins bien auparavant ?

Pour répondre à cette question, il convient de comparer l'évolution des effectifs observée en 2020, à celle de périodes antérieures.

Nous avons choisi trois périodes antérieures :

1. La période 2018 (4<sup>e</sup> trimestre) – 2019 (4<sup>e</sup> trimestre), qui mesure l'évolution précédente de court terme ;
2. La période 2014 (4<sup>e</sup> trimestre) – 2019 (4<sup>e</sup> trimestre), période de croissance continue de l'emploi privé hors agriculture, qui mesure la tendance de long terme ;
3. La période 2008 (1<sup>er</sup> trimestre) – 2009 (3<sup>e</sup> trimestre), période du choc de la crise économique la plus violente subie par l'économie française auparavant, avec six trimestres consécutifs de baisse.

Nous avons ensuite analysé la relation entre les taux de croissance trimestriels moyens de chacune de ces trois périodes antérieures, et taux observés entre fin décembre 2019 et fin décembre 2020, à l'échelle des Régions, d'une part, et à l'échelle des zones d'emploi, d'autre part<sup>6</sup>.

Globalement, les résultats sont plutôt ténus.

A l'échelle des zones d'emploi, on n'observe aucune relation significative entre les taux de croissance des différentes sous-périodes ni positive, ni négative :

- Certains territoires qui se portaient bien avant crise ont beaucoup souffert pendant la crise, d'autres non ;
- D'autres territoires qui se portaient moins bien avant crise ont beaucoup souffert, d'autres non.

## Des différences majeures entre la géographie de la crise actuelle et celle de 2008-2009

Ceci pourrait notamment s'expliquer par la nature du choc, différente de celle des chocs précédents.

A l'échelle des Régions, on ne trouve pas non plus de lien significatif entre les deux crises<sup>7</sup>.

## Conclusion

Cette analyse de l'impact géographique et sectoriel de la crise nous permet donc de dégager deux premières orientations :

- D'une part, que cet impact est relativement différencié selon les secteurs, les Régions et les zones d'emploi ;
- D'autre part, qu'il a peu à voir avec le choc subi en 2008-2009.

A l'échelle régionale comme à l'échelle des zones d'emploi, le choc macroéconomique affecte la quasi-totalité des territoires.

En revanche, il est intéressant de noter que dans la majorité des cas, les effets locaux sont positifs, et compensent en partie, mais en partie seulement, la dynamique macroéconomique négative.

En juin 2021, des données complètes et beaucoup plus précises nous permettront d'affiner cette analyse et, à plus long terme, de voir si ces tendances se sont confirmées en 2021.

6. Nous avons plus précisément calculé des coefficients de corrélation de rang, qui prennent des valeurs proches de 1 en cas de relation positive, de -1 en cas de relation négative et des valeurs proches de 0 en l'absence de relation.

7. On trouve une légère relation positive entre la dynamique sur 2020 et celle avant la crise mais elle s'explique entièrement par la situation de la Réunion, la Guyane et la Corse. Il n'y a aucun lien sinon.